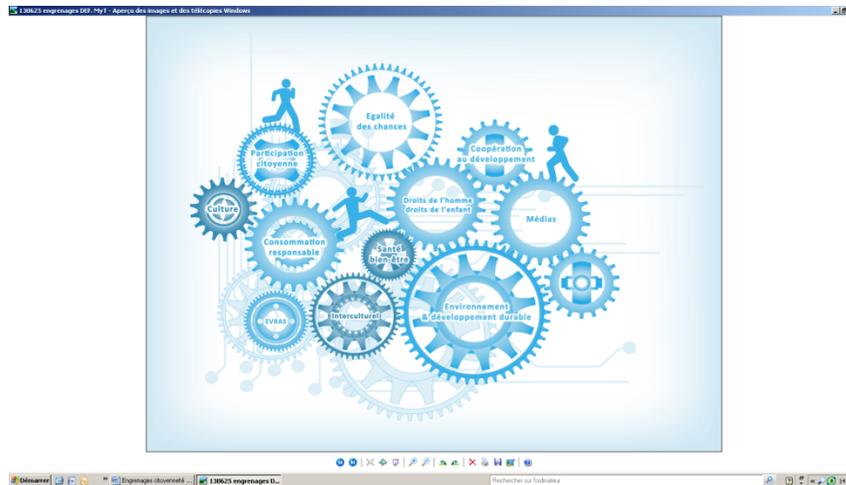


## POUR UNE APPROCHE GLOBALE ET SYSTÉMIQUE DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET AU BIEN-ÊTRE

Participation citoyenne	Santé bien-être	Éducation aux médias	Dialogue interculturel	culture	Droits de l'homme Droits de l'enfant	Education à l'environnement Développement durable	Consommation responsable
EVRAS	Coopération au Développement	Travail de mémoire	Egalité des chances	Partager son projet	Textes fondateurs	Acteurs	Contact



L'éducation à la citoyenneté et au bien-être se fonde sur l'article 6 du décret Missions et sur le décret éducation à la citoyenneté responsable du 12 janvier 2007.

Elle se réalise par une approche globale et systémique qui permet de s'enrichir les uns des autres au travers de différentes thématiques et démarches développées au sein de l'école.

Des projets scolaires misant sur une telle approche reposent sur une dynamique interdisciplinaire et de travail collégial.